

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS FAITS AUX GOUVERNEMENTS
(« INDUSTRIES EXTRACTIVES »)

KEM ONE – EXERCICE CLOS LE 31.12.2020

Le Président de la société KEM ONE a approuvé, le 19 mars 2021, le présent rapport sur les paiements faits aux gouvernements dans le cadre d'activités extractives, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce.

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon les conditions prévues par l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, les montants payés par la société KEM ONE à des autorités publiques, de manière consolidée puis par projet, par pays.

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	Total
Droits à la production	- €
Impôts ou taxes	183 476 €
Redevances	- €
Dividendes	- €
Primes de signature, de découverte et de production	- €
Droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et/ou de concession	- €
Paiements pour des améliorations des infrastructures	- €
Autres paiements (hors catégories listées ci-dessus)	- €
Total	183 476 €

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	France		
	Exploitation		Total
	Montant	Autorité publique et Projet concerné	
Impôts ou taxes (redevance des mines part communale)	142 296 €	Commune de Vauvert	142 296 €
Impôts ou taxes (redevance des mines part départementale)	27 589 €	Département du Gard	27 589 €
Impôts ou taxes (redevance des mines frais de gestion)	13 591 €	Etat français	13 591 €
Total	183 476 €		183 476 €